

## Acte de reconnaissance par la communauté cistercienne de Timadeuc des victimes d'actes sexuels

Le point d'appui sur lequel repose la démarche de reconnaissance menée par notre communauté aujourd'hui est sa confrontation avec les agressions sexuelles qui ont eu lieu dans cette abbaye, commises par un de nos frères à l'encontre de jeunes femmes, ajoutant ainsi au scandale des abus sexuels qui secoue l'Église de France.

Aujourd'hui, nous, frères de Timadeuc, nous voulons reconnaître publiquement toutes les personnes victimes du frère Louis-Marie Duault. Par respect pour celles qui souhaitent rester anonymes, je ne donnerai pas de nom. En 2020, trois se sont fait connaître pendant l'enquête de la CIASE (Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église), puis d'autres se sont manifestées à la suite de l'appel à témoins que nous avons lancé il y a un an en lien avec la Commission Reconnaissance et Réparation que je tiens à remercier ici pour le soutien reçu. Ayant pu vous rencontrer et vous écouter, j'ai pu mesurer l'impact que les agressions sexuelles que vous avez subies ont eu sur votre vie et sur son déroulement. Certaines d'entre vous ont tenté de mettre fin à leurs jours, d'autres ont dû être traitées dans des hôpitaux psychiatriques, parfois à plusieurs reprises, ou ont dû suivre des thérapies qui durent encore. Certaines se sentent toujours plus ou moins coupables alors qu'elles étaient et sont innocentes. En lisant vos témoignages, nous avons été amené à découvrir ce qui relevait à nos yeux de l'impensable, de l'inimaginable.

A plusieurs reprises, j'ai signalé les faits au procureur de la République qui, à chaque fois, a diligenté une enquête. Mais ces faits étant prescrits, les affaires ont été classées sans suite.

Je reconnais que Louis-Marie, au témoignage concordant de plusieurs victimes, a utilisé son autorité de moine chargé de l'accueil des groupes de jeunes, puis d'hôtelier pour exercer une emprise spirituelle et morale, et commettre des actes sexuels en parfaite contradiction avec les vœux monastiques que nous prononçons.

Je reconnais que nous, qui avons vécu avec lui, n'avons pas imaginé ce qui se passait effectivement. Ses comportements pas toujours ajustés avec les femmes lui avaient été à plusieurs reprises reprochés, mais sans efficacité.

Je reconnais que mon prédécesseur dans la charge abbatiale a été informé des agissements de ce frère à l'époque des faits par plusieurs victimes. Il ne s'est hélas pas ouvert aux membres de son conseil pour chercher des solutions adaptées et n'a pas pris les mesures adéquates à l'encontre de ce frère pour protéger les personnes accueillies. Plusieurs victimes se sont senties méprisées, considérées pour rien dans leur souffrance et ont pris leurs distances par rapport à la communauté et à l'Église. Leur vie spirituelle en a été gravement affectée et nous le déplorons douloureusement.

Concernant votre agresseur, il a été relevé de ses vœux et n'est plus moine aujourd'hui. Selon nos Constitutions, avec l'accord unanime de mon conseil nous avons lancé une demande de renvoi de notre Ordre qui a été remise à notre Abbé général avec le témoignage écrit des victimes connues. Dom Bernardus Peeters, notre abbé général, avec le vote de son conseil, a entériné le renvoi qui est entré en vigueur le 27 juin 2022.

La démarche de reconnaissance et de réparation que nous faisons ensemble, en ce jour, si elle est importante pour vous, l'est tout autant pour moi et pour la communauté, car nous nous sentons trahis, honteux et humiliés par les agissements de l'un des nôtres.

En lien avec la Commission Reconnaissance et Réparation, des protocoles d'accord ont été signés entre les victimes qui le souhaitaient et moi-même pour reconnaître les préjudices qu'elles avaient subis. Aujourd'hui, nous éprouvons le besoin de vous donner un signe concret qui manifeste notre démarche commune au-delà de la réparation financière déjà versée. Un arbre, un mimosa, va être planté ici. Il nous rappellera ce qui s'est passé en ce lieu de prière et nous invitera à la vigilance. Il veut être aussi le signe d'une nouvelle page de vie à écrire tant pour vous qui avez été victimes que pour notre communauté.

Si cela a du sens pour vous, sachez que nous vous gardons dans notre prière et notre estime. Nous ne pourrons jamais réparer le mal qui vous a été infligé. La démarche de cette journée indique notre volonté commune d'avancer sur un chemin de renouveau. Puisse-t-elle apaiser vos blessures et vous aider à vivre plus sereinement l'étape de vie qu'il vous reste à parcourir!

Fait à l'Abbaye de Timadeuc le vendredi 31 mars 2023.

Frère Benoît BRIAND, abbé de Timadeuc et les frères de la communauté.

Père Benoit BRIAND, abbé Abbaye ND de Timadeuc

56580 ROHAN Tél.: 02 97 51 50 29